

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	9

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 1
Contre : 8
Abstention : 1

L'an 2024, le 27 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de La Tâche s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PERRON Michelle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/03/2024.

**Présents** : Mme PERRON Michelle, Maire, Mmes : BISSERIER Patricia, GATIN Virgine, GUILLIN Sylvie, NOBLE Christiane, MM : DERBORD Dominique, FORESTIER Teddy, GUILLIN Christophe, LAVERGNE Patrick

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE CONFOLENS  
Le : 28/03/2024  
Et  
Publication ou notification du :  
28/03/2024

Absent(s) ayant donné procuration : Mme GUILLAUME Cindy à Mme PERRON Michelle

**A été nommée secrétaire** : Mme GATIN Virgine

2024\_02\_03 – Enquête publique SYBTB - Programmation pluriannuelle de gestion - AVIS

Madame le Maire rappelle aux membres présents qu'ils ont été destinataires le 26 février 2024 de l'ensemble des documents relatifs à l'enquête publique lancée par le Syndicat d'Aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) concernant le programme pluriannuel de gestion 2024-2033 afin d'obtenir la déclaration d'intérêt général du projet.

Le Conseil municipal émet, à la majorité, un avis défavorable au projet de programmation pluriannuel de gestion du Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 28/03/2024  
Le Maire  
Michelle PERRON



CONFOLENS

28 03 2024